

# « DIPLOMATIE FÉMINISTE » FRANÇAISE :

Maintenir  
les exigences  
dans un contexte  
de *backlash*



# « DIPLOMATIE FÉMINISTE »

## FRANÇAISE :

Maintenir  
les exigences  
dans un contexte  
de *backlash*

**D**epuis 1993, Equipop conduit un plaidoyer en faveur de l'intégration des approches genre et des principes féministes dans la politique étrangère française, dans une démarche à la fois de **co-construction** et de **suivi des politiques publiques**. Entretenu aux côtés d'autres associations, ce dialogue régulier avec le gouvernement a largement contribué à l'émergence de l'objectif de porter une « **diplomatie féministe** » énoncé par l'État français en 2019.

Ce document paraît avant la publication de la première stratégie pour la diplomatie féministe du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, mais il restera pertinent après le lancement officiel. Il a pour objectif de rappeler les attendus de la politique étrangère féministe, ou « diplomatie féministe » française, du point de vue d'Equipop. Ainsi, les recommandations développées ici sont destinées à appuyer la réflexion de personnes décisionnaires de haut niveau (cabinets, directions sectorielles), de parlementaires, etc, et à inciter à l'action.

Mener une véritable politique étrangère féministe suppose une forte volonté politique mais également une constante recherche d'équilibres relativement complexes. Comme n'importe quelle politique publique, **la politique étrangère féministe doit être discutée et évaluée** dans les différentes institutions de la République française, ainsi que dans les sphères associative, médiatique et de la recherche. En bref, **le sujet doit vivre dans le débat public**, d'autant qu'il n'a qu'une décennie d'existence. C'est un outil en cours de construction, qui doit être renforcé, affiné, enrichi par diverses actrices. **Ce document entend nourrir ce processus.**

Il se base sur l'expérience française d'Equipop, à la fois en tant qu'observatrice de la politique étrangère et en tant que porteuse de projets, mais également sur de nombreux échanges avec des partenaires diverses, telles que des activistes féministes d'Afrique de l'Ouest ou des réseaux associatifs tels que Walking the Talk, Countdown 2030 Europe, et Coordination SUD, entre autres. Enfin, Equipop co-préside la commission internationale du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE), organe présentement en charge de l'évaluation de la mise en œuvre de la diplomatie féministe française.

# 1. L'URGENCE DE PUBLIER UNE NOUVELLE STRATÉGIE

## La PEF : un cap nécessaire dans un contexte de plus en plus hostile aux droits des femmes et des personnes LGBTQIA+

### Le concept de politique étrangère féministe

Le concept de politique étrangère féministe (PEF) a émergé en 2014 sous l'impulsion de l'ancienne ministre suédoise des Affaires étrangères, Margot Wallström. Il plaçait l'égalité de genre au cœur de l'action extérieure de l'État, et se basait sur une **approche dite « des trois R »** (en anglais: rights, representation, resources). Bien que parfois présentés de manière différente, ces principes restent aujourd'hui centraux pour fixer les objectifs d'une politique étrangère féministe.

La liste des États revendiquant une politique étrangère féministe évolue régulièrement – plutôt pour s'allonger, mais la Suède l'a par exemple quittée depuis les élections qui ont porté au pouvoir une coalition soutenue par l'extrême droite. Aujourd'hui, on peut considérer qu'elle comporte **une vingtaine d'États**, comme la France, le Mexique, la Colombie, l'Espagne, le Canada, l'Allemagne, le Libéria, la Slovaquie, la Mongolie... Ces États sont engagés dans le processus à **des degrés très divers**, et la politique étrangère féministe n'est de toute façon arrivée à maturité dans aucun de ces États.

### Le contexte : le *backlash* contre les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+

Bien que les avancées en matière de droits des femmes et des personnes LGBTQIA+ n'aient jamais été faciles à obtenir, on peut estimer que le contexte mondial se détériore depuis quelques années. Certes, des progrès ont lieu dans certains pays, mais les **forces ultra-conservatrices et machistes** ont pris un pouvoir partiel ou total sur de nombreux autres territoires. Pour ne citer que quelques exemples : l'interdiction de l'avortement dans de nombreux États américains puis la réélection de Donald Trump à la présidence des États-Unis, acquise sur un discours profondément sexiste et haineux, l'apartheid sexuel établi par les Talibans contre les femmes et les filles afghanes, la violente répression du mouvement « Femmes, Vie, Liberté » par le gouvernement iranien, la montée des extrêmes droites en Europe.

Les anti-droits, malgré leurs différences en apparence fondamentales, **forment des alliances** formelles ou informelles au niveau international. Face à ces phénomènes, que l'on peut regrouper sous le terme de « *backlash* », les États qui défendent les droits ont l'obligation d'affermir leurs positions, individuellement, et de renforcer leurs collaborations.



Le terme « *backlash* » — traduit par « retour de bâton » en français et théorisé pour la première fois par Susan Faludi, journaliste américaine — est communément utilisé pour désigner l'action de mouvements

conservateurs et masculinistes qui réagissent violemment dès que les droits des femmes connaissent de nouvelles avancées. Ils déploient des stratégies pour non seulement saper ces progrès, mais aussi faire reculer les droits des femmes de façon générale.

Extrait du rapport publié par Equipop et la Fondation Jean-Jaurès en 2023, « Droits des femmes : combattre le *backlash* »

## France : deux ans sans cadre stratégique

Dans ce contexte international, qui rend indispensable la mise en œuvre de politiques étrangères féministes, **la France a joué un rôle non négligeable ces dernières années**. Elle a co-organisé le Forum Génération Égalité en 2021, et la création du **fonds de soutien aux organisations féministes** (FSOF) a permis d'apporter un soutien financier à près d'un millier d'associations dans 75 pays. Par ailleurs, la diplomatie française prend régulièrement position en faveur des droits des femmes dans les espaces multilatéraux. Au sein du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a été créée la mission de la diplomatie féministe et de l'éducation, qui se déploie sur de nombreux fronts, à la fois en interne et en externe.

Mais tout cela se fait **sans cadre stratégique depuis deux ans**. La Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2022 est la dernière feuille de route en date. Elle n'était d'ailleurs pas totalement adaptée, puisque élaborée avant les premières déclarations politiques sur la diplomatie féministe. L'objectif politique de « diplomatie féministe », ou de « politique étrangère féministe » – terme utilisé par l'ensemble des autres États – n'est donc pas officiellement défini.

La conception de la prochaine Stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe a fait l'objet de consultations denses entre 2023 et 2024. Bien entendu, ces **travaux préparatoires, de qualité**, devaient nécessairement prendre du temps, et la dissolution de l'assemblée nationale a mis en suspens le processus, mais la **stratégie doit désormais paraître au plus vite**. Les derniers arbitrages sur le contenu doivent se faire, afin que l'énergie se concentre maintenant sur l'appropriation de la démarche, du plus haut niveau hiérarchique jusque dans les espaces les plus spécifiques de la politique étrangère française. Il faut donc **trancher vite, et bien**, puisqu'il n'est pas question d'aboutir à un document vidé de sa substance politique après une phase de conception aussi longue et sur un sujet aussi déterminant. Dans cette perspective, la deuxième section de ce document rappelle les principaux éléments à respecter.

## 2. ASSURER UNE MISE EN ŒUVRE AMBITIEUSE DE LA DIPLOMATIE FÉMINISTE

En juillet 2023, le rapport du HCE, intitulé «Diplomatie féministe: passer aux actes», listait 18 recommandations selon trois axes: définir, assumer, financer. Ces orientations demeurent pertinentes. Voici comment elles peuvent être légèrement réajustées un an et demi plus tard.

### «Féministe», un adjectif qui oblige

Que le label choisi soit «diplomatie» ou «politique étrangère» féministe, l'intention directrice est d'**appliquer la démarche à tous les domaines de la politique étrangère** française – le contraire d'ajustements à la marge – mais aussi de remettre en cause les rapports de pouvoir qui font perdurer ou augmentent les discriminations et les violences envers les femmes et les personnes LGBTQIA+ et, à un autre niveau, de poser de nouvelles fondations pour les relations internationales.

Utiliser l'adjectif «féministe» n'est pas anodin. Cela engendre une grande responsabilité, celle de ne **pas dévoyer cette intention politique, transformatrice**, des approches et des mobilisations féministes, qui ont été à l'origine de toutes les avancées significatives en matière de droits des femmes. Ce cap doit être clairement énoncé dans la prochaine stratégie et dans tous les discours qui en découleront. Il **doit se traduire par des actes**; un Etat ne peut pas se prévaloir d'une politique étrangère féministe sans s'en donner les moyens.

Il n'existe pas de définition figée d'une politique étrangère féministe en quelques lignes. L'institut de recherche américain ICRW avait proposé une formulation intéressante en 2019. Depuis, le champ de réflexion s'est étoffé, et diverses tentatives de définition ont été effectuées. Pour ce qui est du contexte français, la proposition la plus complète a émané du HCE en 2023.



«La diplomatie féministe est la politique d'un État qui place, au cœur de son action extérieure, l'égalité entre les femmes et les hommes, les droits des femmes, la solidarité avec toutes les femmes dont les droits fondamentaux sont bafoués dans quelque pays que ce soit, la liberté et la lutte pour l'abolition du patriarcat. Et ce, dans l'ensemble de ses dimensions: droits humains, défense et sécurité, climat et environnement, développement, commerce, économie, numérique, culture, éducation, influence, etc... Elle assure, de manière paritaire, la participation des femmes ainsi que des mouvements féministes (à l'intérieur et à l'extérieur du pays) à sa co-construction et à sa mise en œuvre. Elle alloue sur la durée des ressources substantielles pour atteindre ses objectifs et met en place, au sein de l'Etat, une organisation institutionnelle et administrative dédiée et pérenne, qui permet d'assurer la cohérence des politiques et qui inclut un cadre de redevabilité.»

Proposition de définition par le HCE, juillet 2023

Outre la nécessité d'adopter une **grille intersectionnelle**, qui est mentionnée par le HCE dans le paragraphe précédant sa définition, Equipop souhaite insister sur un point: la diplomatie féministe française doit intégrer la vision des organisations de la société civile dans leur diversité. Les **activistes féministes** ne sont en effet pas des «bénéficiaires» de projets français; en première ligne contre le *backlash*, elles **doivent être considérées comme de véritables partenaires** que la France soutient dans certains espaces, et avec qui elle coopère dans d'autres.

### Établir de solides cadres de pilotage et de redevabilité dès la publication de la stratégie

**Un engagement politique de haut niveau, condition indispensable à la démarche**

La **publication** d'un document stratégique, même si elle conclut une longue séquence, **n'est pas un aboutissement**. C'est le début d'un processus. La mise en œuvre de la diplomatie féministe passera évidemment par des mécanismes institutionnels bien précis, mais pour que ceux-ci fonctionnent, le **pilotage politique doit être explicite et extrêmement solide**. Par exemple, les nombreux opérateurs liés au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères **doivent décliner dans leurs propres documents** directeurs les principes et les objectifs de la stratégie pour la diplomatie féministe, et les responsables politiques de haut niveau doivent veiller à ce que cela se transforme en réalités. Il en va de même pour l'ensemble des ambassades.

De plus, le sujet doit être porté dans de nombreux processus, à commencer par celui du **financement du développement**, dont la quatrième conférence internationale se tiendra à Séville fin **juin 2025**.

### Créer un cadre de redevabilité clair

Autre niveau indispensable de redevabilité : la mise en oeuvre de la stratégie pour la diplomatie féministe doit être **évaluée par un organe indépendant**, tel que le HCE. Un mécanisme doit également permettre un réel **suivi parlementaire**, et pas un dialogue qui consiste seulement à faire de la pédagogie auprès des parlementaires.

Pour cela, la stratégie doit comporter des **indicateurs simples et lisibles**, qui ne mesurent pas seulement les moyens déployés mais également les **résultats**. Il va de soi que les objectifs doivent être plus élevés que ceux fixés en 2018.

### Un comité de pilotage incluant véritablement la société civile

Le précédent comité de pilotage n'incluait aucune représentante de la société civile. Si **les associations** n'ont pas vocation, en définitive, à trancher sur les orientations prises par l'Etat, elles **ont toute leur place dans un comité de pilotage** large, non seulement parce qu'elles rappellent souvent l'Etat aux obligations qu'il s'est lui-même données, mais aussi parce que leur expérience sur certains sujets est précieuse. Mettre en oeuvre une diplomatie féministe sans représentantes d'associations féministes, ou très peu, n'aurait aucun sens – ni historiquement, ni politiquement, ni même techniquement. Il faut donc intégrer une demie douzaine d'activistes féministes, françaises et étrangères, dans l'instance de pilotage et de suivi de la diplomatie féministe – et il faut prévoir une enveloppe financière pour leur proposer, au besoin, une compensation.

Créer un cadre à respecter, puis élargir le cadre, augmenter les ambitions, fixer un nouveau cadre : c'est de cette façon que des politiques publiques justes et efficaces se développent. La diplomatie féministe ne doit pas faire exception.

## Dédier des moyens financiers à la hauteur des enjeux

S'il n'y a pas de bonne raison de ne pas conduire les actions liées à la diplomatie féministe qui «ne coûtent rien», le contexte budgétaire délicat que traverse la France n'est pas une meilleure raison pour assortir la diplomatie féministe de faibles moyens. **Comment justifier que la toute première stratégie sur un sujet soit lancée avec un budget qui diminue** dans tous les secteurs qui le composent ? Il ne s'agit pas là d'un cas où une politique en rythme de croisière depuis vingt ans connaîtrait un léger recul pour respecter des contraintes budgétaires globales.

**À court terme**, le gouvernement doit donc **trouver de vraies solutions** pour préserver les engagements financiers qui feront l'essence de la diplomatie féministe : contributions multilatérales, projets financés par l'AFD, et **en priorité le FSOF**. La démarche initiée par le FSOF commence en effet à porter ses fruits. Son caractère transformatif se développe. Mettre fin à cet élan n'est pas envisageable au regard des financements et des énergies investies ces dernières années.

**À moyen terme**, c'est-à-dire dès le budget 2026, il s'agit de **relancer une dynamique positive**. Le discours français ne sera légitimé que par des engagements financiers significatifs. La diminution drastique de l'aide publique au développement (APD) pour 2025 doit rester une anomalie dans la trajectoire de ces dernières années. Le FSOF doit être relancé à pleine mesure dans quelques mois.

Alors que l'OCDE déplore la baisse généralisée de l'APD générée dans le monde, il est nécessaire de rappeler qu'en France, la **loi de programmation** relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales du 4 août 2021, toujours en vigueur, a établi les objectifs suivants : l'Etat «s'engage à ce qu'en 2025, 75% des volumes annuels d'engagements de l'APD bilatérale programmable française aient l'égalité entre les femmes et les hommes pour objectif principal ou significatif et 20% pour objectif principal».

Dans cette perspective, les **derniers documents de politique transversale**, annexés au projet loi de finances 2025, affichent des résultats extrêmement modestes et, pire encore, des **projections en dessous de 50%** pour ce qui est des engagements ayant l'égalité comme objectif principal ou significatif. Ce niveau de 50% était la cible établie en... 2013 pour 2017, par la stratégie «genre et développement».

Rappelons que cela ne correspond pas forcément à des financements supplémentaires, mais à une simple intégration de l'approche genre à une majorité de projets financés dans divers domaines – un minimum pour une diplomatie féministe. Même lorsque les crédits disponibles diminuent en valeur absolue, **les pourcentages n'ont absolument aucune raison de baisser**. L'application de la loi implique au contraire qu'ils passent de 50% à 75%.

Enfin, la réélection de **Donald Trump** va de facto engendrer une **chute de l'APD** dans des domaines essentiels, au premier rang desquels les droits et la santé sexuels et reproductifs, avec le retour d'une version encore plus nuisible du «**Global Gag Rule**». Cela ne fait que réhausser la responsabilité qu'a la France d'allouer des moyens conséquents à sa diplomatie féministe.

# 3. CONSTAMMENT RECHERCHER UN JUSTE ÉQUILIBRE DANS LE POSITIONNEMENT FRANÇAIS

Conduire une politique étrangère féministe est une démarche qui suppose des efforts continus pour maintenir les exigences, et des réflexions pour constamment réajuster le positionnement en fonction du contexte. On peut relever deux points d'attention principaux : vis-à-vis du contexte politique intérieur français, et dans le rapport aux activistes féministes d'autres continents.

## Dans le contexte politique français actuel, veiller à la cohérence du positionnement

La deuxième partie de ce document exposait ce que doit être la diplomatie féministe française. Voici quelques éléments indiquant **ce qu'elle ne doit pas être** : un **instrument** au service d'autres objectifs, qu'ils soient économiques, ou pire, liés à des idéologies conservatrices ou réactionnaires.

L'**extrême droite** a désormais **une grande influence sur le débat public** français. Certains membres du gouvernement ont pris des positions notoires contre les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+ dans un passé plus ou moins lointain. Le dévoiement complet de l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes pour justifier un discours sécuritaire qui accuse les hommes étrangers d'être les principaux responsables des violences commises contre les femmes en France est à la fois contraire aux valeurs républicaines et erroné factuellement. Il n'en reste pas moins mis en avant dans certains espaces politiques et sociaux. **La diplomatie féministe doit être absolument imperméable à ce type de discours** – et elle doit lutter contre.

La diplomatie féministe doit être portée par la France dans le monde, pour faire face aux mouvements réactionnaires, et en France, elle doit être portée comme un des symboles à opposer à l'extrême droite, l'objectif étant de l'enraciner solidement dans la culture diplomatique. Mais il faut **conserver une grande vigilance** face au risque que la diplomatie féministe glisse progressivement vers des orientations qui la videraient de son sens. Elle ne peut d'ailleurs pas être incarnée par n'importe qui ; ce n'est pas un outil clés en mains qui doit perdurer à tout prix.

Enfin, si elle peut être une occasion d'améliorer les politiques nationales en constituant un exemple de bonnes pratiques, son éventuelle efficacité ne saurait être un prétexte pour se dédouaner des responsabilités à l'échelle nationale, par exemple quant à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

## Être à l'écoute des féministes à travers le monde

Le concept de politique étrangère féministe est parfois perçu avec scepticisme, voire frontalement remis en cause **par des courants féministes** à travers le monde. Certaines analyses mettent en avant le fait que **l'institutionnalisation** des approches féministes désactive leur caractère transformateur. Elles pointent du doigt, entre autres, **l'ultralibéralisme** économique et **l'héritage colonial** qui régissent les relations internationales et qui sont en partie véhiculés par des États qui se revendiquent de politiques étrangères féministes, ou encore les visions **hétéronormatives** et les **approches militaristes**. Sont particulièrement l'objet de ces critiques les incohérences assumées par les États qui maintiennent une **politique migratoire discriminante** ou **soutiennent des États ou des groupes armés qui tuent des populations civiles**.

Certaines de ces critiques peuvent être difficiles à entendre pour des responsables qui mènent des politiques publiques dans des environnements très complexes, et sans contrôle direct sur l'ensemble des facteurs entrant en jeu. Mais conduire une politique étrangère féministe implique pour un État et les personnes qui le servent l'obligation d'**écouter ces critiques**, de **comprendre d'où elles viennent**, et d'en tirer des leçons – chaque État et chaque activiste féministe restant dans son rôle. Ce n'est pas parce que toutes les incohérences dans le positionnement de la France bien au-delà de sa diplomatie féministe ne disparaîtront pas du jour au lendemain qu'il ne faut pas s'attaquer frontalement aux contradictions les plus criantes. Une État mène une politique étrangère féministe **pour améliorer concrètement les conditions de vie des femmes et des personnes LGBTQIA+**. C'est cette exigence de faire changer véritablement les choses qui sous-tend toutes les critiques ou les rejets suscités par le concept de politique étrangère féministe, et **le chemin de la France se trouve dans cette exigence constamment renouvelée**. C'est en associant la parole aux actes que la France renforcera sa légitimité dans les relations internationales. Trouver sa juste place passe avant tout par trouver une place juste – ce à quoi peut largement contribuer une véritable politique étrangère féministe.

# 2025 : vers une conférence PEF plus ambitieuse que les précédentes

Après l'Allemagne, les Pays-Bas et le Mexique depuis 2022, la France organisera la **quatrième conférence sur les politiques étrangères féministes en 2025**. Ce sera une occasion de démontrer que la mise en oeuvre de la première stratégie pour la diplomatie féministe part sur de solides bases. De nouveaux engagements financiers, notamment, paraissent des marqueurs indispensables dans cette optique.

Le gouvernement français doit également **tirer des leçons des expériences passées**, à deux niveaux. Premièrement, la participation des activistes féministes aux conférences précédentes n'a été rendue possible que de manière très limitée. Il ne faut pas répéter cette erreur. La conférence en France doit **intégrer un nombre conséquent de féministes**.

Deuxièmement, les conférences précédentes ont sans doute adopté une approche un peu passive, trop tournée vers le partage d'informations et pas assez vers l'action. En 2025, il faut **tonifier les alliances** étatiques pour contrer le *backlash* au niveau international. En particulier, il s'agit de travailler avec des États dits des Suds pour non seulement gagner en légitimité, mais aussi **rassembler largement contre les anti-droits**.

Le calendrier de ces prochains mois, bien qu'exigeant, offre donc plusieurs opportunités. Si elles sont abordées de manière résolue, elles s'annoncent enthousiasmantes, parce que la France peut ainsi **porter une voix forte au service d'un objectif juste**.

---

Equipop, association féministe de solidarité internationale, s'engage pour l'égalité de genre et les droits et santé sexuels et reproductifs (avortement, contraception, éducation à la sexualité...).

Equipop promeut des valeurs féministes et place l'approche genre au cœur de ses interventions.

Equipop compte une quarantaine de salarié·e·s réparti·e·s dans ses bureaux de Dakar, Ouagadougou et Paris. Elle appuie et collabore avec plus d'une centaine d'associations partenaires et des activistes féministes dans 12 pays.



## CONTACTS

### Lucie Daniel

Responsable de plaidoyer et d'études  
lucie.daniel@equipop.org  
+33 6 76 83 44 84

### Nicolas Rainaud

Responsable Pôle Plaidoyer  
nicolas.rainaud@equipop.org  
+33 6 73 72 25 37